

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 17 DECEMBRE 2015

Convocation : 10 décembre 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE, le 17 décembre, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, J.M. Raoult, D. Godard, Y. Leipert, F. Joubert, G. Guerbois, E. Martin-Gbeassor, V. Varin

Absents excusés : B. Lebreton (pouvoir à G. Guerbois), F. Colin-Manderscheid (pouvoir à J. Poussard)

Absents : M. Barathon

Secrétaire de séance : Mme Godard

En début de séance, Madame Poussard sollicite l'ajout à l'ordre du jour de l'adhésion à l'organisme SISTEL pour la médecine du travail des agents ainsi qu'une délibération sur la participation citoyenne. Ces ajouts sont acceptés à l'unanimité.

DEMANDES FDAIC 2016

Le programme des travaux 2016, faisant l'objet de demandes de subventions FDAIC est arrêté :

- *Réfection de voirie – chemin rural menant au Pré de Launay.* Ces travaux se feront sur deux années.

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité ce programme et autorise Madame le Maire à solliciter les subventions au Conseil Départemental au titre du FDAIC.

MISE EN OEUVRE ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Madame Poussard rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2015, l'entretien professionnel annuel des fonctionnaires titulaires est obligatoire en lieu et place de la notation. Un projet de délibération a été soumis au comité technique du centre de gestion concernant les critères retenus par la commune et a reçu son approbation.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de délibération, décide :

- d'étendre l'entretien professionnel obligatoire à tous les agents non titulaires en CDI, aux agents ayant un CDD d'une durée au moins égale à un an,
- d'instituer les critères d'évaluation de la valeur professionnelle dont ils ont pris connaissance,
- de respecter les modalités de mise en oeuvre fixées par le décret du 16 décembre 2014 : convocation de l'agent, établissement d'un compte-rendu et notification à l'agent.

Les dispositions de la présente mise en oeuvre prendront effet au 17 décembre 2015.

ETUDE DE DEVIS

Après étude du devis adressé par la société ACB Construction pour un montant HT de 1440,00 €, le Conseil Municipal retient cette proposition pour la reprise des piliers de l'entrée du cimetière.

FONDS DE PEREQUATION 2015

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal sollicite du Conseil Départemental l'attribution d'une subvention sur le Fonds Départemental de Péréquation pour les travaux ou acquisitions effectués au cours de l'année 2015.

DEMATERIALISATION DES ACTES BUDGETAIRES

Aucune délibération n'est à prendre ce jour car la signature de la convention était déjà prévue dans la délibération prise lors de la réunion du 26 novembre dernier.

ADHESION SISTEL

Madame le maire informe que la convention avec la MSA arrivant à échéance le 31 décembre 2015 ne sera pas renouvelée et qu'il convient donc d'adhérer à SISTEL pour le suivi médical des agents.

Les tarifs sont les suivants :

1^{ère} année : droit d'entrée de 60,40 € + droit d'entrée de 30,20 € par salarié + cotisation annuelle de 60,40 € par salarié.

A l'unanimité, le Conseil accepte cette adhésion et autorise Madame Poussard à signer tous documents y afférent.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le maire rappelle que la commune peut mettre en place un dispositif de participation citoyenne qui consiste en l'engagement d'un certain nombre d'habitants d'un même quartier ou hameau dans une démarche visant à améliorer le niveau de sécurité d'un secteur défini.

Ce dispositif s'appuie sur un réseau de voisins qui alertent s'ils l'estiment nécessaire, la gendarmerie de faits de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Cette action complémentaire dans la lutte contre la délinquance n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

A l'unanimité, le Conseil accepte la mise en place de ce dispositif et autorise le maire à signer la convention avec l'Etat.

Lecture de courriers

Fondation du Patrimoine : remerciements pour l'adhésion et le versement de la cotisation.

INSEE : la population totale de la commune passera à 732 habitants à compter du 1^{er} janvier prochain.

Sodem & Agglo du Pays de Dreux : travaux de rénovation du parking de la gare de Marchezais-Broué

Informations diverses

Une enquête publique va débuter concernant un projet d'épandage de calciton sur le territoire de la commune dans le but de remonter le taux de Ph des terres. Les agriculteurs concernés se feront livrer gratuitement pour épandre sur les terres concernées. La question se pose de la remise en état des chemins ruraux en cas de dégradation par les camions de livraison et de traces de métaux lourds trouvées dans la composition du produit ainsi que du risque de déversement dans la nappe phréatique. Le dossier est disponible en mairie. Le Conseil Municipal sera amené à donner son avis lors de la prochaine réunion.

La vente du dernier terrain de la zone artisanale à M. Anquetil a eu lieu le 4 décembre dernier. PLU : le 2^{ème} atelier a eu lieu le 3 décembre dernier. La prochaine étape est l'élaboration du diagnostic.

Eure-et-Loir Numérique viendra échanger sur l'emplacement de l'armoire FTTH le 23 décembre prochain.

Un courrier va être adressé au propriétaire du véhicule laissé à l'abandon à Fumeçon.

Tour de table

N. Velin a assisté à l'assemblée générale de la Vallée Royale de l'Eure. Le nombre d'adhérents a augmenté pour passer à 35, 18 dans l'Eure et 17 dans l'Eure-et-Loir.

Lors de la dernière commission culture de l'Agglo, il a été évoqué les 10 ans de la médiathèque. Différentes manifestations sont prévues en 2016 commune une exposition sur le Japon et un festival pour le jeune public.

Le comité régional du tourisme a fait faire une étude pour connaître la nationalité des touristes venant sur le territoire, la durée de leur séjour et les dépenses faites.

Une ampoule est grillée dans le couloir menant à la cuisine de la salle des fêtes.

Mme Joubert et M. Rouby ont assisté à une réunion du SMICA. La dématérialisation des actes budgétaires a été votée. Un avis défavorable a été rendu sur le transfert de la compétence transport à l'Agglo via le schéma départemental de coopération intercommunale. Le gymnase de Bû a 20 ans. Des travaux d'entretien sont à prévoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

